

Section d'Ille et Vilaine



Assemblée générale 2025 de la Section samedi 22 mars 2025

Cher Compagnon,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale 2025 de notre Section Départementale, le samedi 22 mars, où nous serons reçus à l'Hôtel de Chateaugiron, rue de Corbin, par le Général de Corps d'Armée Patrik Steiger, Officier Général de Zone de défense et de sécurité Ouest pour ce temps fort de notre vie associative. Cette AG, la dernière de notre Président, Me Michel Poignard (2014-2025), sera co-présidée par Patrick Sandevor, Président national de l'ANMONM.

Programme :

- . **08h 45 précises** : accueil café viennoiserie/émargement
- . **09h30** : mot de bienvenue puis intervention par le GCA Patrik Steiger
- . **10h** : volet statutaire (rapport moral, rapport financier, vérification des comptes, renouvellement tiers du Comité Directeur)
- . **10h30** : communication du Professeur David Alis, Président de l'Université de Rennes :
« L'écosystème de la cybersécurité – l'expérience partenariale bretonne »
- . **11h15** : communication du Préfet Fabien Sudry, Directeur Général Délégué de la Mission Libération 2024 :
« Bilan et sens mémoriel donné aux commémorations »
- . **12h** : remise par les autorités de 3 Trophées de la Citoyenneté : Fondation Jean Goubin, Didier Gorneau – opération collecte « 1 million de litres de lait », Association Collection Blandin 14-18
- . **12h30** : clôture par Patrick Sandevor, Président national de l'ANMONM
- . **13h** : buffet déjeunatoire à frais partagés salons et jardin de l'Hôtel de Commandement.

Nous comptons sur votre présence et vous assurons de nos bien cordiaux sentiments.

Le Président : Me Michel Poignard,
les Vice-Présidents : Me Eric Delpérier (Rennes), Patrick Lefebvre-Dupuy (St Malo),
Marie-Françoise Bocquet (Fougères-Vitré), Michel Renoul (Redon)

Le Secrétaire Général : Alain-François Lesacher

Le Trésorier : Arnaud Kerrand

*« Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. Sa tâche est la plus grande.
Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse ». (Albert Camus)*

Nous contacter : section.35@anmonm.org
notre site : <https://www.ille-et-vilaine.anmonm.org>



Section d'Ille et Vilaine

1. Cotation

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotation pour 2025, nous vous remercions de bien vouloir la régler (38 €).

2. Participation forfaitaire de 30 € par personne.

3. Elections des membres du comité départemental

Huit postes de titulaires et quatre postes de membres associés sont à pourvoir.

(* Seuls les Membres à jour de leur cotation peuvent participer au vote.

Les candidats doivent se faire connaître avant le mercredi 1er mars 2025, délai de rigueur, par courriel à : secretariat.onm35@gmail.com ou par courrier à Monsieur Alain-François Lesacher - 6 rue de Robien- 35000 Rennes

4- Inscription :

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne : <https://ille-et-vilaine.anmonm.org/agenda/assemblee-generale-2025-115> et d'effectuer le règlement **par virement RIB, en précisant dans le motif : AG 2025 nom et prénom**, au compte :

ANMONM35 - IBAN : FR76 1360 6000 4430 3036 2100 057
chez M. Arnaud KERRAND, 4 rue Jacqueline Auriol - 35500 Vitré

ou par chèque à l'ordre de ANMONM 35, à adresser à Arnaud Kerrand, 4 rue Jacqueline Auriol 35500 Vitré **pour le mercredi 1er mars au plus tard**

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, merci de remplir le pouvoir ci-dessous.

✂.....✂

sera présent à l'assemblée générale oui non

et sera accompagné de invité(s).

Nom et prénom des invités :

POUVOIR

donne pouvoir de le représenter et de voter en son nom à :

M.....avec faculté de substituer.

Fait à, le

Signature

INSCRIPTION au cocktail déjeunatoire

» participera au cocktail déjeunatoire à l'issue de l'assemblée générale et sera accompagné de personne(s) et joint donc un chèque de **30 €** x = euros



Hôtel de Commandement de l'Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest

Barrin André, seigneur de Boisgeffroy, fera bâtir vers 1610 un corps de logis double afin de résider à proximité du futur Palais du Parlement de Bretagne (en construction de 1618 à 1655), dont il avait acquis une charge de conseiller. Jusqu'à sa vente en décembre 1702, l'Hôtel de Boisgeffroy demeure la propriété de cette riche famille.

René Le Prestre, seigneur de Lézonnet et président «à mortier» (Grand Chambre) du Parlement de Bretagne, en devient le propriétaire. L'Hôtel prend alors le nom de Lézonnet. Il fait transformer la structure originelle sous les ordres de l'ingénieur de la Marine et urbaniste Isaac Robelin, chargé des restructurations de Rennes après l'incendie de 1720 qui détruisit 900 maisons à pans de bois. Les travaux entrepris réorganisent profondément l'édifice et confèrent à ses façades une sobriété et une harmonie toute classique.

Après avoir acquis de nombreux titres et terres, dont la baronnie de Châteaugiron, il se prévaut du titre de marquis et donne à sa demeure la dénomination d'Hôtel de Châteaugiron.

En 1797, l'Hôtel est vendu lorsque la famille Le Prestre de Châteaugiron quitte la Bretagne. L'immeuble est alors divisé en petits appartements mis en location.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, l'Hôtel est la propriété de la comtesse Émilie de Martel et d'Alexandre Rosnyvinen, marquis de Piré, qui l'habite en partie, le reste étant occupé par plusieurs locataires. Alexandre Rosnyvinen, fils d'un général du 1^{er} Empire, Bayard parlementaire et député d'Ille et Vilaine de 1856 à 1870, farouchement indépendant, épousa la cause Bonapartiste et se rapprocha de la famille de l'Empereur Napoléon I^{er}, dont sa nièce l'indomptable Princesse Napoléone Élixa Bacciochi.

En 1860, la Princesse achète l'Hôtel afin de se rapprocher de son ami le marquis de Piré mais également sous les conseils de son cousin l'Empereur des Français, Napoléon III, qui désirait s'éloigner de cette cousine débordante d'activité. La princesse redonne à l'Hôtel son unité et sa splendeur en le restaurant. C'est à elle que l'on doit les somptueux planchers marquetés, les lustres ainsi que la rampe de l'escalier d'honneur et la marquise en fronton de façade.

Avant de mourir en 1869, elle lègue l'Hôtel de la rue de Corbin à son neveu le Prince Impérial, fils de l'Empereur Napoléon III.

Le 31 juillet 1869, l'Empereur Napoléon III, en qualité d'administrateur légal de son fils mineur achète l'Hôtel de Châteaugiron qu'il confie au département de la Guerre.



Vue de l'Hôtel de Commandement du Parc.



Aquarelle de la façade du Quartier Général de la 3^{ème} Région Militaire, rue de la rue de Corbin. © B. LOUWDT

d'AUERSTAEDT (1880-1883), le Maréchal LYAUTEY (1911) et le Général de GAULLE qui a rencontré dans cet Hôtel les chefs militaires de la région pour les inciter à poursuivre le combat avant de partir pour Brest et Londres, le 15 juin 1940.

En l'an 2000, il devient Hôtel de commandement de la Région Terre Nord-Ouest et depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Hôtel de Commandement de l'Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest, chargé des forces armées des 5 Régions administratives (Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de Loire et Centre) soit 20 départements.

Suite à la capitulation de Sedan le 2 septembre 1870 qui amena à la chute du second Empire, il devient la résidence des officiers généraux qui se succèdent sans interruption jusqu'à nos jours (à l'exception de la période de l'occupation du 20 juin 1940 au 4 août 1944) et sera nommé Hôtel de Commandement.

Successivement, entre 1871 et 1939, siège du Quartier Général de la 16^{ème} Division d'Infanterie, X^e Corps d'Armée, X^e Région Militaire et 19^{ème} Division d'Infanterie, il devient à la Libération, celui de la XI^e puis III^e Région Militaire avant de devenir circonscription militaire de Défense de Rennes de 1991 à 1999.

Magnifiquement conservé par les Armées, cet ensemble architectural sera en partie modifier intérieurement entre 1870 et 1876 tout en conservant ses proportions et sa situation entre une grande cour d'honneur et un vaste jardin.

L'Hôtel de Commandement a accueilli entre autres personnalités, le Général de SONIS (1871-1873), le Général DAVOUT

Hôtel de Commandement – 12 rue de Corbin

